FICHE D'INSCRIPTION 2023-2024
(1 Fiche par danseur)

Nom prénom(s) du danseur : ..... date de naissance : .....

Nom du parent (en cas de danseur mineur) : .....

Adresse complète .....

Téléphone ..... Email .....

En cas de parents séparés, coordonnées du 2nd parent :
Téléphone ..... Email .....

Personne à prévenir en cas d'urgence (+ téléphone) .....

Cours :

..... Cours 1 : _____ **Cours 4 :** _____

..... Cours 2 : _____ **Cours 5 :** _____

..... Cours 3 : _____ **Cours 6 :** _____

Adhésion FFD : ☐ Licence A (Loisirs) 19.00 euros ☐ Licence B (Compétition) 21.00 euros ☐ NON
.....

AUTORISATION DE SORTIE, DROIT A L'IMAGE ET ATTESTATION POUR LA PRATIQUE,

Je soussigné(e), Madame/ Monsieur*....., Responsable légal(e) du danseur nommé ci-dessus (à rayer en cas de danseur majeur),

Pour les mineurs :

- .pour les enfants de moins de 6 ans :

M'engage à l'accompagner et à venir le chercher sur le lieu des cours (devant la porte) aux horaires indiqués.
- Autorise :
Nom : _____ Prénom : _____
Nom : _____ Prénom : _____
à accompagner l'enfant nommé ci-dessus au cours auquel il est inscrit et à venir le chercher sur le lieu du cours (devant la porte), en fin de séance.

- .pour les enfants de plus de 6 ans :

- Autorise l'enfant nommé ci-dessus à sortir seul du cours de danse : ☐ OUI ☐ NON

Droit à l'image :

☐ accepte ☐ n'accepte pas * que je/ma fille / mon fils *
* rayer la mention inutile.

soit photographié(e), filmé(e) et enregistré(e) par l'association MOUV'ON, aux fins de publications sur le site Internet de l'association, sur le groupe Facebook, dans la presse locale et sur tout autre support créé par l'association.
Ces supports permettront de communiquer auprès de nos partenaires et du grand public.
J'autorise l'utilisation des images et enregistrements réalisés par MOUV'ON, sans aucune réserve. Ces dispositions sont portées à ma connaissance, dans le cadre de l'application de la législation relative au respect du droit à l'image et au respect de la vie privée.
J'accorde cette autorisation à titre gracieux.

TOURNEZ LA PAGE

INITIALES : _____

Attestation pour la pratique :

Conformément aux dispositions spécifiques du Code du Sport,

Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé « QS SPORT » Cerfa N° 15699*01 téléchargeable à https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_15699.do et sur le site MOUV'ON

et avoir répondu ☐ **NON** à l'ensemble des questions.
..... ☐ **OUI** à l'une au moins des questions

Si j'ai répondu OUI à une ou plusieurs questions alors je fournis OBLIGATOIREMENT un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse (Préciser laquelle) lors de mon inscription ; faute de quoi mon accès au cours sera refusé et mon inscription annulée.

A FOURNIR AU MOMENT DE L'INSCRIPTION

- ☐ La fiche d'inscription complétée
- ☐ Le paiement annuel + l'adhésion de 1 euros (il peut se faire en 1 fois ou 3 fois) toutefois la totalité des chèques devra être donné à l'inscription.
- ☐ Un chèque de 20 EUROS de caution par cours pour le prêt des costumes pour le gala
- ☐ Le certificat médical obligatoire en cas de réponse OUI au questionnaire de santé

ENGAGEMENT

Je m'engage à avoir pris connaissance et à appliquer le règlement intérieur (disponible sur le site www.mouvon.com) et déclare avoir pris connaissance des conditions de fonctionnement de l'association et en accepter les modalités.

En cas d'accident nécessitant une intervention immédiate, j'autorise le responsable du cours de Mouv'on à prendre toutes les dispositions nécessaires. En cas de maladie (asthme, diabète, etc ...) les parents s'engagent à fournir toutes les informations nécessaires sur les soins à prodiguer et le cas échéant fournir les médicaments adéquats.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion, elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat Mouv'On. En application de l'article 39 et selon la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectifications aux infos qui vous concernent.

Pour les danses : Je prends connaissance qu'à ce jour aucune loi ne régit la profession d'enseignants de danses de société et aucun diplôme n'est reconnu par le gouvernement français. Les danses de société sont transmises de façon traditionnelle. L'animateur s'engage à transmettre à ses élèves dans sa totalité et sans aucune réserve, les éléments patrimoniaux fondateurs des danses de société, tout en se faisant un devoir de prendre à son compte le respect physiologique et spirituel de l'enfant.

L'inscription est à l'année et le règlement des cours se fera à l'inscription, au responsable de l'association.
Aucun règlement ne devra être remis à l'animateur des cours pratiqués.

ATTENTION ! sans dossier d'inscription COMPLET, l'adhérent se verra refuser l'accès au cours

FAIT A ……..…….. LE ……..……

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »